



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de

l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP) 10/12 rue

des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@fnlp.fr – <https://www.fnlp.fr>

A tous les Laïques

restés fidèles au Serment de Vincennes :

« *Fonds publics à l'École publique, fonds privés à l'école privée* » et pour
l'abrogation de la Loi Debré.

Pour en finir avec le financement public de l'enseignement privé

La Fédération nationale de la Libre Pensée propose à la discussion de tous un **plan de sortie en six ans du financement public de l'enseignement privé**, avec pour objectif **d'abroger la loi Debré** et de rendre à l'Enseignement public tous les moyens de fonctionnement qui devraient lui être destinés.

Vous trouverez ci dessous deux Projets/Proposition de loi pour mettre en œuvre ce plan de sortie.



Il y a un parallèle historique à faire : quand la **III^e République** a décidé de **laïciser l'enseignement public, les services publics** en 1882, 1884, 1886, puis **l'État et les Institutions** par la **loi de Séparation des Eglises et de l'État** en 1905, elle mit en œuvre un plan de sortie du religieux, car tout ne pouvait se faire immédiatement. Elle marquait ainsi sa **volonté politique** de faire triompher la **Laïcité**. Nous suivons cette démarche historique et laïque.

Nous attendons vos avis et suggestions. Amicalement

La Fédération nationale de la Libre Pensée